

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brian Bost, CPA, CA, CIA, CGAP, CRMA

MESSAGE DE L'ÉQUIPE DE GESTION



L'année 2015 marque un jalon important pour la CCAF-FCVI – en effet, l'organisation célèbre son 35^e anniversaire. J'ai eu l'honneur de siéger au conseil d'administration au cours des quatre dernières années. Pendant cette période, j'en suis venu à comprendre beaucoup plus le rôle que cette organisation joue et ses réalisations depuis sa création en 1980. Dès ses débuts, en poursuivant ses objectifs consistant à renforcer l'audit de performance (appelé alors la « vérification intégrée »), à développer la capacité des comités des comptes publics et d'autres entités de surveillance et à contribuer à la qualité de la reddition de comptes dans le secteur public, la CCAF-FCVI a joué un rôle fondamental au profit de ses membres, de ses partenaires et des parties prenantes. Elle a atteint ses objectifs par la recherche et l'éducation, mais la clé de sa réussite a toujours été sa capacité de jeter des ponts entre les diverses communautés de praticiens et d'unifier les efforts des principales parties prenantes pour accroître toujours davantage la portée, la profondeur et la cohérence de l'audit de performance.

Cette année marque aussi un autre jalon important pour la CCAF-FCVI : l'adoption d'un nouveau plan stratégique qui mènera l'organisation jusqu'en 2020. Le plan a été approuvé par le conseil d'administration le 3 mars 2015 et il donne à l'organisation une nouvelle mission et une nouvelle vision afin d'offrir des services et des produits de valeur à ses membres au cours des cinq prochaines années :

Notre nouvelle vision

Être reconnue comme un leader mondial du savoir dans le domaine de l'audit de performance.

Notre nouvelle mission

Encourager et consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage des connaissances.

Tout au long de 2014-2015, nous avons consulté nos membres, nos partenaires et les parties prenantes pour évaluer leurs priorités actuelles et futures, de manière à cerner la meilleure façon pour notre organisation de leur fournir des services et des produits de valeur. J'ai eu l'occasion de participer à certaines des consultations, et elles n'ont fait que confirmer davantage ma conviction que la CCAF-FCVI joue – et va continuer à jouer – un rôle important.

En ma qualité de président du conseil d'administration, j'ai le privilège de travailler avec un excellent groupe d'administrateurs engagés. Hautement qualifiées, ces personnes apportent au conseil une expérience solide et diversifiée. J'ai confiance qu'ensemble – en tant que conseil – nous continuerons de bien servir la CCAF-FCVI en nous acquittant de notre rôle de gouvernance et de surveillance. En plus des réunions périodiques que tient le conseil au cours de l'année, ses divers comités se réunissent aussi pour assurer la surveillance et fournir des conseils et une orientation stratégiques à l'équipe de gestion.

Dans le cadre de notre rôle, nous avons collaboré avec l'équipe de gestion l'an dernier pour rédiger et finaliser les Statuts de prorogation et le nouveau Règlement intérieur dans le contexte de la transition opérée par la CCAF-FCVI en vertu de la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. À une assemblée extraordinaire tenue à Ottawa le 8 juillet 2014, les membres de la CCAF-FCVI ont approuvé ces documents. La Loi demandait à toutes les sociétés sans but lucratif constituées en vertu d'une loi fédérale de terminer leur transition avant le 17 octobre 2014. Je suis heureux de dire que la CCAF-FCVI a reçu son certificat de prorogation le 9 septembre.

Tous comptes faits, l'exercice 2014-2015 a été une année enthousiasmante et importante pour l'organisation. Je tiens à souligner les contributions clés des deux vice-présidents, **Bonnie Lysyk** et **James Sylph**, des autres membres du conseil, de toute l'équipe de gestion et du personnel grâce à qui la CCAF-FCVI a connu une année fructueuse.



BRIAN BOST, CPA, CA, CIA, CGAP, CRMA

Président du conseil d'administration, et associé, Services-conseils – Gestion des risques KPMG s.r.l.

Nous sommes heureux de présenter le Rapport annuel 2014-2015 de la CCAF-FCVI à ses membres. Comme le Président du conseil l'a souligné dans son message, la CCAF-FCVI célèbre cette année son 35^e anniversaire en adoptant un nouveau plan stratégique qui la mènera jusqu'en 2020. La CCAF-FCVI se veut une entreprise collective – un bassin de connaissances et de ressources fournies par des personnes soucieuses de renforcer l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public. Nous sommes très reconnaissants envers les membres, les partenaires et les parties prenantes de la CCAF-FCVI de leurs importantes contributions et nous croyons que le nouveau plan stratégique saura répondre à leurs besoins.

La recherche a toujours été au cœur des activités de la CCAF-FCVI – elle imprègne tout ce qu'elle fait, depuis la création de nouvelles connaissances et la formulation de perspectives aux fins de l'éducation et de la formation jusqu'à la conception de discussions d'envergure et d'initiatives de partage du savoir. Dans son nouveau plan stratégique, la CCAF-FCVI s'engage à entreprendre des recherches nouvelles et stimulantes qui feront progresser le savoir et l'innovation dans les domaines de l'audit de performance, de la surveillance et de la reddition de comptes.

La CCAF-FCVI continuera à jouer un rôle important lorsqu'il s'agira d'offrir des **occasions d'apprentissage et de perfectionnement** aux auditeurs de la performance, ainsi qu'aux membres des organismes de surveillance dont ils relèvent. Nos cours et nos ateliers, que nous renouvelons et mettons à jour pour répondre aux nouveaux besoins de nos membres, sont toujours bien accueillis et nous continuerons d'élargir la gamme de nos produits pour optimiser l'apprentissage en salle de classe et en ligne.

Le **partage du savoir et le réseautage** ont toujours constitué deux éléments fondamentaux de la mission de la CCAF-FCVI. Ces dernières années, nous avons continué à appuyer ou à organiser des activités présentées à ces deux fins. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons convoqué les auditeurs municipaux de tout le Canada au premier Forum sur l'audit municipal afin de leur permettre de discuter des divers défis et questions qui se posent à eux. Nous continuerons d'assumer ce rôle important : encourager la création de réseaux et le partage de l'information entre nos membres, nos partenaires et les parties prenantes.

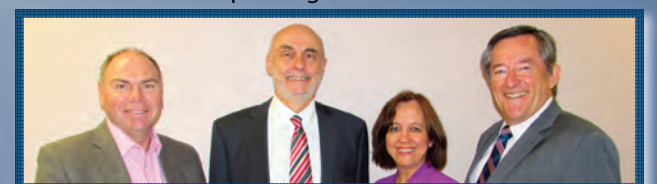
Le **programme international** de la CCAF-FCVI est intégré dans tous ces importants domaines d'activité. En 2014-2015, nous avons terminé la troisième année du Programme international d'aide à la surveillance législative. Ce programme est financé par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) et il joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de faire bénéficier les pays et régions en développement visés des connaissances et de l'expertise de la CCAF-FCVI et du soutien qu'elle peut fournir pour renforcer les capacités. La CCAF-FCVI a toujours offert un programme international en partenariat avec les bureaux d'audit législatif et grâce au soutien considérable fourni par cette communauté. Depuis 1980, plus de 250 auditeurs de 53 pays sont venus au Canada effectuer un stage de perfectionnement professionnel dans divers bureaux d'audit législatif au Canada, et la CCAF-FCVI a organisé de nombreuses séances de formation et de mentorat dans les pays en développement.

Qui plus est, nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours de l'exercice 2014-2015, la CCAF-FCVI et les vérificateurs généraux du Canada et des provinces – par l'entremise du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) – ont entamé l'élaboration d'un protocole d'entente afin de reconnaître formellement les principes et les attentes qui permettront de solidifier davantage la relation existant entre la CCAF-FCVI et la communauté des auditeurs législatifs au Canada. Dans notre nouveau plan stratégique, nous prévoyons également élargir nos programmes et nos services afin de venir en aide à la communauté grandissante des auditeurs municipaux canadiens.

Enfin, la CCAF-FCVI continue de gérer ses opérations et d'assurer sa gouvernance d'une façon **durable et responsable**. Nous réussissons à attirer un personnel et des associés hautement compétents et nous sommes convaincus que l'organisation continuera d'être bien servie par leurs talents et leur travail acharné.

Dans le présent Rapport annuel, nous dressons le bilan des réalisations considérables accomplies au cours de l'exercice 2014-2015. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre du nouveau plan stratégique profitera grandement à nos membres, à nos partenaires et aux parties prenantes jusqu'en 2020, voire au-delà.

L'ÉQUIPE DE GESTION



De gauche à droite – John Reed, v-p Audit de performance et Surveillance; Paul Lohnes, pdg; Nicole Wieczorek, v-p, Opérations et chef des services financiers; Yves Gauthier, v-p, Programmes internationaux

Notre vision...

Être reconnue comme un leader mondial du savoir dans le domaine de l'audit de performance.

Notre mission...

Encourager et consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage des connaissances.

AUDIT DE PERFORMANCE

Un centre d'excellence à l'appui des pratiques d'audit de performance

TABEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS – 2014-2015

Cibles 2014-2015

Résultats 2014-2015

- ✦ Mettre à jour mensuellement la *Base de données de Vigie Audit* et publier quatre numéros du Bulletin
- ✦ Publier deux numéros de *L'œil analytique de Vigie Audit*
- ✦ Élaborer et publier un guide pratique portant sur l'audit de la fonction de surveillance
- ✦ Élaborer et publier deux numéros de la série « Pleins feux » de *Vigie Audit*.
- ✦ Élaborer en temps opportun des documents de travail.
- ✦ Élaborer du matériel de formation en lien avec le *Guide pratique sur l'audit de l'efficience*
- ✦ Dispenser des cours et ateliers sur l'audit de performance pour répondre à la demande du CCVL.
 - Faire la promotion des cours, les adapter et les organiser à l'intention d'autres membres et non-membres, selon la demande.
- ✦ Faire coïncider les produits actuels avec les ressources du Réseau d'apprentissage en matière d'audit à mesure que celles-ci deviennent disponibles.
- ✦ Contribuer à la planification et à la mise en œuvre des éditions 2014 et 2015 du Symposium sur l'audit de performance du CCVL.
- ✦ Appuyer la planification et la mise en œuvre du premier forum des auditeurs municipaux du Canada à l'automne 2014.
- ✦ Préparer et co-animer avec la Division de la vérification interne de l'Ontario un exposé sur l'audit des accords relatifs aux PPP et à la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, dans le cadre du Congrès national de l'Institut des auditeurs internes, en octobre 2014.
- ✦ *Base de données de Vigie Audit* - simplification du processus de mise à jour, laquelle s'effectue maintenant deux fois par mois. Publication de quatre numéros du Bulletin. Nouvelle allure infographique améliorée combinant le Bulletin et *L'œil analytique* (voir ci-dessous) lancée en août 2014.
 - 1034 visionnements d'avril 2014 à mars 2015.
- ✦ *L'œil analytique de Vigie Audit* a été intégré à la nouvelle version du Bulletin de *Vigie Audit*.
- ✦ *Guide pratique sur l'audit de la surveillance* publié en mars 2015
- ✦ *Pleins feux sur les grands projets d'approvisionnements* publié en octobre 2014
 - 101 téléchargements à ce jour
- ✦ *Pleins feux sur la gestion des ressources humaines* élaboré en 2014-2015 (et publié en mai 2015).
- ✦ Publication de deux documents de travail :
 - *Comment donner plus d'impact aux audits de la performance environnementale* publié en avril 2014 (36 téléchargements à ce jour).
 - *Mieux intégrer l'analyse des causes profondes à l'audit de performance dans le secteur public* publié en décembre 2014 (281 téléchargements à ce jour).
- ✦ À la suite de l'évaluation des besoins effectuée auprès des parties prenantes, les priorités en matière d'élaboration de cours ont été revues; on s'est concentré sur le renouvellement et la mise à jour du cours « La collecte et l'analyse des éléments probants ».
- ✦ Organisation des cours suivants pour les bureaux du CCVL :
 - Principes de base – 3 cours
 - Formation supérieure – 2 cours
 - Éléments probants – 1 cours
- ✦ en tout, 120 participants
- ✦ Satisfaction des participants : 99 %
- ✦ Les cours de la CCAF-FCVI ont été alignés avec le contenu provisoire du Réseau. La CCAF-FCVI a appuyé – et continuera de soutenir – l'élaboration du matériel destiné aux auditeurs de la performance et devant être incorporé dans le Réseau du CCVL.
- ✦ La CCAF-FCVI a joué un rôle de premier plan lors de l'édition 2014 du Symposium.
 - 93,6 % d'avis positifs pour les séances organisées/ animées par la CCAF-FCVI.
- ✦ La CCAF-FCVI a dirigé la planification et la mise en œuvre du tout premier forum pancanadien sur l'audit municipal, tenu à Ottawa en novembre 2014.
 - Satisfaction générale : 92 %
- ✦ L'exposé présenté conjointement par la Division de la vérification interne de l'Ontario et la CCAF-FCVI a été bien accueilli par les participants du congrès national de l'IAI.

Résultats clés 2011-2015



35 ans de formation en audit de performance

Depuis plus de 35 ans, la CCAF-FCVI offre des occasions de réseautage et d'apprentissage à plus de 8 000 auditeurs et gestionnaires du secteur public, et représentants élus, grâce aux cours et activités qu'elle organise au Canada. Actuellement, elle offre quatre cours portant sur l'audit de performance :

- *Principes de base de l'audit de performance*
- *Formation supérieure en audit de performance*
- *La collecte et l'analyse des éléments probants*
- *La rédaction de rapports d'audit*



Guide pratique sur l'audit de la surveillance

Une surveillance efficace est importante pour le bon fonctionnement de toute entité du secteur public en ce qui concerne la prestation de services publics efficaces et la promotion d'une bonne reddition de comptes. Ce Guide pratique aidera les auditeurs à cerner les causes des lacunes en matière de surveillance, à mettre en lumière les faiblesses et les inefficiences dans les régimes de surveillance, à relever les pratiques exemplaires et à formuler des recommandations visant des points à améliorer. Il aidera aussi les ministères, les organismes, les conseils, les commissions et les autorités à améliorer leur performance en matière de surveillance. Publié en tant qu'outil interactif sur le site Web de la CCAF-FCVI, cet ouvrage permet à l'utilisateur d'accéder rapidement à chaque thème ainsi que de sauter rapidement d'une section à une autre. Les auditeurs peuvent ainsi consulter seulement les sections qui répondent le mieux à leurs besoins.



Partenariat avec les auditeurs municipaux du Canada pour tenir le tout premier Forum pancanadien sur l'audit municipal

C'est avec plaisir que la CCAF-FCVI a collaboré avec la collectivité des auditeurs municipaux du Canada pour planifier et lancer le tout premier forum national qui s'est déroulé les 3 et 4 novembre 2014. Ce forum a permis de rassembler les auditeurs généraux et les chefs d'audit de 16 municipalités d'un bout à l'autre du pays, en plus du Auditor General for Local Government (auditeur général pour les administrations locales), qui représente plus de 200 municipalités en Colombie-Britannique.



(Participants au Forum tenu à l'hôtel de ville d'Ottawa)

Ken Hughes, vérificateur général de la Ville d'Ottawa, a été l'hôte du forum qui a réuni des participants, des conférenciers et des invités afin de favoriser le dialogue, les échanges sur les bonnes pratiques et l'exploration des défis que soulève l'audit au palier municipal.

Documents de travail



Mieux intégrer l'analyse des causes profondes à l'audit de performance dans le secteur public

Dans ce document de travail, nous fournissons des outils et des méthodes simples et taillés sur mesure afin de venir en aide aux auditeurs et aux bureaux d'audit qui souhaitent intégrer l'analyse des causes profondes à leur processus. Nous y expliquons aussi quand il convient de mener une telle analyse, ainsi que la manière de procéder.

Comment donner plus d'impact aux audits de performance environnementale

Cette publication contient un certain nombre d'idées sur la façon d'accroître l'impact des audits de performance portant sur les enjeux environnementaux, depuis la phase de la planification de l'audit jusqu'à la production du rapport. Le document fait fond sur un exposé présenté conjointement par John Reed, vice-président de l'Audit de performance, à la CCAF-FCVI, et Jean Cinq-Mars en juin 2013 lors de la 15^e réunion du Groupe de travail pour le contrôle écologique d'INTOSAI, tenue à Tallinn, en Estonie. Ce même exposé a aussi donné lieu à la création d'un nouveau travail de recherche portant sur la façon d'augmenter l'incidence des audits axés sur des questions environnementales, travail mené par le Groupe de travail et codirigé par les institutions supérieures de contrôle du Lesotho et du Cameroun.



OS #1 - DÉPENSES TOTALES

AUDIT DE PERFORMANCE : PROGRAMMES ET SERVICES
AUDIT DE PERFORMANCE : FORMATION

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

569 773 \$
58 778 \$

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

615 611 \$
90 989 \$

SURVEILLANCE

Aider les comités des comptes publics et les autres organismes de surveillance

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS – 2014-2015

Cibles 2014-2015	Résultats 2014-2015	Résultats clés 2011-2015
Évaluer les besoins en matière de développement des capacités des CCP du Canada à partir des résultats du sondage d'août 2013, des avis du Groupe consultatif sur la surveillance et des entretiens avec les auditeurs législatifs ainsi que les membres et le personnel de CCP.	Reporté à l'exercice 2015-2016 – ce travail fera partie d'une évaluation plus vaste des besoins en matière de formation et d'un examen de l'atelier destiné aux CCP.	Depuis 2011, tenue de 11 ateliers destinés aux CCP
Mettre à jour la publication <i>Les attributs d'un comité des comptes publics efficace</i> d'après les résultats du sondage de 2013.	En cours – L'ouvrage a été revu et mis à jour en 2014-2015 et sera publié en 2015-2016.	
Sous réserve de la demande, organiser jusqu'à 6 séances d'orientation et/ou ateliers thématiques dans les collectivités publiques du Canada, et effectuer un suivi afin d'en évaluer l'incidence.	1 atelier a été présenté : - Québec – Séance d'orientation (septembre 2014).	Depuis 2011, % de collectivités publiques 64 % bénéficiant d'ateliers destinés aux CCP
Contribuer à la planification, à la mise sur pied et à l'animation de séances à la Conférence annuelle du CCCCP et du CCVL qui se tiendra à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en août 2014.	- Planification et tenue de la conférence; animation de quatre séances, incluant : - la mise à jour des collectivités publiques; - la formulation de recommandations par le CCP; - la démythification des comptes publics; - une séance interactive sur l'efficacité du CCP et sur la collaboration entre le CCP et l'auditeur législatif.	
Proposer l'aide de la CCAF-FCVI à la province (Manitoba) qui accueillera la conférence annuelle du CCCCP et du CCVL en août 2015.	Fourniture de recommandations et de soutien au bureau hôte pour l'élaboration du programme et la planification de la conférence.	

Ressources pour les membres de CCP

Les attributs d'un comité des comptes publics efficace

En 2010, la CCAF-FCVI a produit l'ouvrage *Les attributs d'un comité des comptes publics efficace*, dans lequel on définit douze attributs sur lesquels doivent se concentrer tout CCP souhaitant améliorer son efficacité. Cet ouvrage fait partie d'une série de livrets publiés dans le boîtier *La surveillance parlementaire. Les comités et leurs liens*, destiné aux des membres de CCP. Voici les autres ouvrages contenus dans ce boîtier :

- Guide visant le renforcement des comités des comptes publics
- Énoncé du mandat et des pouvoirs et Principes et pratiques de fonctionnement
- Préparatifs en vue des audiences, et questions courantes
- Guide à l'intention des témoins
- Rédaction du rapport et travail de suivi



Étude comparative des pratiques à l'étranger – Un profil des comités de surveillance parlementaire au Royaume-Uni et en Écosse

Dans cette publication, on examine les pratiques de surveillance parlementaire appliquées dans ces deux pays et on les analyse à la lumière des attributs d'un comité des comptes publics efficace, tels que les a définis la CCAF-FCVI. Les pratiques abordées dans cette étude comparative ont été cernées grâce à des entretiens menés avec des représentants élus et des fonctionnaires au Royaume-Uni et en Écosse, ainsi qu'à des travaux exécutés par l'équipe de recherche de la CCAF-FCVI.

Ces publications – accessibles à partir du site Web de la CCAF-FCVI – constituent les fondements pour les séances d'orientation et les ateliers thématiques conçus à l'intention des membres de CCP.

OS #2 – DÉPENSES TOTALES

SURVEILLANCE : PROGRAMMES ET SERVICES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

165 123 \$

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

172 949 \$

Appui donné à la planification et à la tenue de l'édition 2014 de la conférence du CCCCP et du CCVL



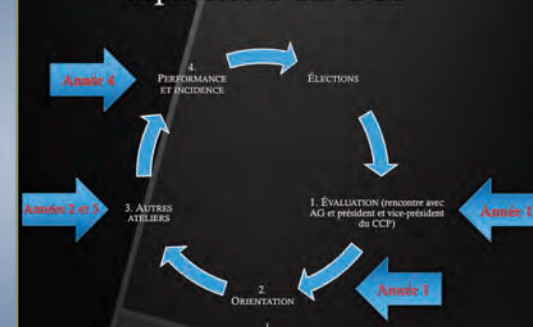
Les participants de la Conférence du CCCCP et du CCVL – 10 août 2014

Ateliers de la CCAF-FCVI – Développer les capacités des CCP au Canada

La CCAF-FCVI propose des séances d'orientation personnalisées pour aider les comités des comptes publics (CCP) à renforcer leurs capacités et à améliorer leur efficacité. Nos ateliers sont conçus de sorte à répondre aux besoins propres à chaque CCP et ils sont organisés en collaboration avec l'auditeur législatif de la collectivité publique concernée, ainsi qu'avec le personnel de soutien de son assemblée législative. Nous offrons actuellement cinq ateliers :

- Séance d'orientation
- Interrogation efficace des témoins
- Performance et incidence
- Prise de mesures correctives : recommandations et suivi
- Relations avec les parties prenantes

Cycle de développement des capacités d'un CCP



PROGRAMME INTERNATIONAL

Renforcer les capacités des ISC et des organismes de surveillance parlementaire dans les pays en développement

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS – 2014-2015

Cibles 2014-2015	Résultats 2014-2015	Résultats clés 2011-2015
Continuer à proposer des <u>stages</u>, en partenariat avec les bureaux des vérificateurs généraux canadiens.	- Les stages suivants ont eu lieu comme prévu : - Terminé 6 stages en audit de performance aux bureaux d'audit législatif du Canada, de l'Alberta et du Québec (août 2013 - mai 2014); - Commencé 4 stages en audit de performance (AP) au BVG du Canada (août 2014 – mai 2015); - Terminé 1 stage particulier axé sur l'audit des états financiers et de la réglementation (à l'intention du Ghana) au BVG du Canada (mars – août 2014).	Boursiers 25 diplômés
Organiser, dans le cadre du Programme international d'aide en matière de surveillance (Programme), jusqu'à 4 <u>stages pour cadre supérieur d'une durée</u> chacun de quatre à six semaines, comprenant des visites dans les BVG canadiens et dans d'autres institutions, ainsi que du mentorat par la CCAF-FCVI.	- Terminé 4 programmes de stage pour cadre supérieur à l'intention de 11 individus : - Ghana – planification stratégique (1 cadre) - Cameroun et Tanzanie – Relations avec les parties prenantes et Communications (4 cadres) - Ghana – Développement des capacités en audit environnemental (1 cadre) - Vietnam – Audit : supervision et examen (5 cadres)	
Mener des activités de formation et de mentorat répondant aux besoins des ISC des pays participant au Programme.	- Organisation et co-animation d'activités de formation et de mentorat sur divers thèmes à l'intention des ISC des 4 pays participant au Programme : - Élaboration et présentation pilote de la version vietnamienne du cours sur les principes de base de l'AP; - Contribution à la présentation du cours en 3 modules sur l'AP de l'AFROSAI-E et d'autres activités régionales; - Activités de mentorat et de formation en matière d'AP et de leadership à l'intention de certaines ISC; - Soutien à la formation donnée sur le cadre de mesure de performance de l'INTOSAI; - Présentation en Tanzanie du cours sur les relations avec les parties prenantes et les communications; - Inscription de 3 étudiants du Cameroun au programme d'études à distance du Collège Algonquin portant sur l'expertise judiciaire et les enquêtes sur les fraudes, et soutien continu donné au 3 étudiants du Ghana.	Formation et mentorat à l'étranger 900 participants
Participer aux examens de suivi sur l'assurance de la qualité de l'AFROSAI-E au Ghana et en Tanzanie.	Participation aux examens menés au Ghana et en Tanzanie – la CCAF-FCVI a mené les portions portant sur l'audit de performance.	
Concevoir un nouveau volet de formation sur le thème de l'animation, afin d'aider les boursiers à répondre aux exigences de l'AFROSAI-E et être reconnus comme des « champions ou animateurs ».	Annulation de cette activité. La formation en animation et en leadership fait désormais partie d'autres volets du Programme, comme les stages à l'intention des cadres supérieurs et les cours donnés dans les pays participant.	
Coordonner l'élaboration de ressources de formation communes avec les programmes nationaux de la CCAF-FCVI et les diffuser auprès des pays partenaires, finaliser la version provisoire du guide pratique sur l'audit de performance et l'égalité entre les hommes et les femmes, et élaborer un cours d'une semaine sur l'audit environnemental en s'appuyant sur des documents existants.	- Contribution continue à l'élaboration de ressources dans le cadre des programmes nationaux de la CCAF-FCVI et élaboration d'un cours sur l'audit environnemental avec l'apport des bureaux d'audit législatif de la C.-B. et du Québec, ainsi que des experts. - Examen et révision de la version provisoire du <i>Guide pratique sur l'audit de performance et l'égalité des sexes</i> par le groupe consultatif; le guide sera publié au cours de l'exercice 2015-2016.	Plans d'audit de performance élaborés 40 avec l'aide de la CCAF-FCVI
- Appuyer le développement des capacités pour les comités de surveillance : - Soutenir un voyage d'études conjoint au Canada pour les membres de l'ISC et de l'assemblée législative du Vietnam. - Collaborer avec les comités de surveillance au Chana et en Tanzanie, selon les recommandations résultant de nos activités de 2013-2014. - Élaborer une stratégie spécifiquement adaptée au système présidentiel du Cameroun et des autres pays africains francophones, en coopération avec le CREFIAF et le bureau régional de la Banque mondiale au Cameroun.	- Voyage d'études effectué pour 2 membres de l'assemblée nationale et 3 membres de l'ISC du Vietnam. - Aucun travail n'a été entrepris cette année avec les comités de surveillance au Ghana et en Tanzanie. - Soutien donné à l'ISC du Cameroun pour l'élaboration de sa stratégie de communication avec les parties prenantes. Ce travail sera poursuivi dans le contexte de la réforme actuelle du gouvernement qui aura une incidence sur la reddition de comptes au Parlement.	
Renforcer les relations avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI et les associations régionales de l'INTOSAI en continuant à participer aux principales assemblées et collaborer aux activités de formation.	- Soutien et coordination des activités liées aux stages en AP et aux stages à l'intention des cadres supérieurs, lesquelles activités sont menées dans des bureaux d'audit législatif (Canada, Alberta, Québec et Nouvelle-Écosse), dans des bureaux d'audit municipal (Ottawa, Toronto et autres) et dans d'autres institutions et ministères au Canada. - Obtenu la participation des bureaux d'audit législatif de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec pour les activités menées à l'étranger dans le cadre du Programme. Obtenu l'engagement du BVG de la C.-B. pour l'encadrement de deux boursiers en 2015-2016.	Bureaux d'audit législatif 15 contribuant au Programme
Renforcer davantage les liens avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI et les associations régionales de l'INTOSAI en continuant à participer aux réunions clés et en collaborant à la mise sur pied d'activités de formation.	- Participation à 2 réunions de l'AFROSAI-E et à une réunion du CREFIAF. - Collaboration avec l'AFROSAI-E à la mise sur pied de 5 activités de développement des capacités et co-animation d'une activité de formation sur le cadre de mesure de la performance de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. - Assisté à la réunion du Groupe de travail sur l'audit environnemental de l'INTOSAI tenue aux Philippines, de même qu'appuyé la participation des ISC des pays visés par le Programme international de la CCAF-FCVI aux réunions du Groupe dans les régions.	
Échanger des renseignements avec les partenaires du développement comme l'Initiative de développement de l'INTOSAI, l'agence allemande d'aide au développement, les bureaux d'audit national de la Suède et de la Norvège, ainsi que le personnel du MAECD au Canada et à l'étranger; et inviter le personnel du MAECD quand la CCAF-FCVI organise des activités dans les pays partenaires.	- Rencontré le personnel du MAECD au Ghana, en Tanzanie et au Vietnam. - Communiqué avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI, les agences allemande, suisse et étatsunienne d'aide au développement, et les autres partenaires au développement tout au long de l'année.	

35 ans de développement des capacités à l'étranger

Depuis 1980, la CCAF-FCVI – avec l'apport considérable de la communauté d'audit législatif au Canada et d'autres partenaires – met en œuvre un programme international afin d'appuyer le développement des capacités des ISC et des comités de surveillance parlementaire de pays en développement visés. L'édition actuelle du programme – soit le Programme international d'aide à la surveillance législative – s'échelonne de 2012 à 2017 et est financé par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD). Cette édition vise quatre pays : le Cameroun, le Ghana, la Tanzanie et le Vietnam.

Les activités menées dans le cadre du Programme sont organisées en partenariat avec nombre de bureaux d'audit canadiens – aux paliers fédéral, provincial et municipal. Ces bureaux contribuent au Programme en accueillant des boursiers et en les affectant à des équipes d'audit, en accueillant les boursiers et les stagiaires dans leurs réunions et en co-animant des activités de formation et de mentorat à l'étranger.



Les boursiers diplômés de l'édition 2013-2014, accompagnés de Michael Ferguson, de François Legault du MAECD et de Paul Lohnes.

La CCAF-FCVI participe à la formation en audit de performance donnée par l'AFROSAI-E

Le programme de formation à trois modules de l'AFROSAI en matière d'audit de performance comprend des exposés en salle de classe et des activités de mentorat, et il exige des participants qu'ils planifient et exécutent un véritable audit de performance et qu'ils rédigent le rapport connexe. La CCAF-FCVI a contribué aux dernières activités de la formation présentée en Afrique du Sud et dans la République de Maurice, à laquelle ont participé des représentants de 3 des 4 pays visés par son Programme international. Elle a ensuite participé au nouveau programme présenté en Tanzanie, où le premier module a eu lieu en février 2015. Dans le cadre de ce programme en Tanzanie, l'accent porte essentiellement sur l'audit des industries d'extraction. Kim MacPherson, auditrice générale du Nouveau-Brunswick, a co-animé cette formation, à laquelle 31 auditeurs ont assisté, y compris 19 de la Tanzanie, du Cameroun et du Ghana.



Kim MacPherson coanimant la formation en Tanzanie.

Nouvel atelier sur l'audit environnemental présenté au Ghana par la CCAF-FCVI et ses partenaires canadiens

Yves Gauthier, vice-président des Programmes internationaux, et John Reed, vice-président de l'Audit de performance, à la CCAF-FCVI, accompagnés de Jean Cinq-Mars, commissaire au développement durable au Vérificateur général du Québec, et de Morris Sydor, vérificateur général adjoint de la Colombie-Britannique, ont animé un atelier des plus réussis sur l'audit environnemental à l'intention de l'ISC du Ghana. Cette équipe d'animateurs a collaboré avec le boursier



diplômé Lawrence Ayagiba, vérificateur général adjoint du Ghana, des experts en audit environnemental et un spécialiste de l'apprentissage et du perfectionnement pour mettre sur pied cet atelier et l'adapter aux besoins de l'ISC du Ghana. Les participants se sont renseignés sur l'eau, la foresterie, les mines et la gestion des déchets, de même que sur la façon dont ils peuvent effectuer des audits à fort impact en ce qui concerne les enjeux et les programmes environnementaux.

Les stages de cadre supérieur effectués au Canada pour répondre aux besoins stratégiques des ISC

La CCAF-FCVI a organisé quatre programmes de stage pour onze cadres d'ISC, et chacun de ces programmes a été conçu pour répondre à un besoin stratégique défini par l'ISC. À titre d'exemple, des cadres supérieurs du Cameroun et de la Tanzanie se sont penchés sur les relations entre parties prenantes et ont ébauché des stratégies de communication à l'intention de leur ISC. Pendant leur stage, ils se sont réunis avec des représentants de bureaux d'audit législatif (Canada, Québec et Nouvelle-Écosse), ainsi que de bureaux d'audit municipal (Halifax et Québec), ont observé le dépôt au Parlement du rapport d'automne 2014 du vérificateur général du Canada, ont assisté à une réunion du comité fédéral des comptes publics et ont travaillé avec l'aide de mentors de la CCAF-FCVI. Ces stages de courte durée destinés aux cadres supérieurs contribuent à renforcer la durabilité à long terme de la capacité des ISC – les stages permettent de veiller à ce que les cadres supérieurs appuient et soutiennent les boursiers diplômés en tant qu'agents de changement dès leur retour après leur stage de formation au Canada.



Les cadres du Cameroun et Yves Gauthier au bureau du VGQ, accompagnés de Michel Samson et de Lucie Roy

Élaboration de pratiques durables à l'ISC du Vietnam

La CCAF-FCVI et le bureau d'audit législatif de l'Alberta ont aidé la nouvelle Division d'audit de performance à créer son propre cours – en vietnamien – sur les principes de base de l'audit de performance et à mettre sur pied, en janvier, la présentation pilote du cours à l'intention de la haute direction. Grâce au mentorat, la Division a terminé cette année ses deux premiers audits de performance. La CCAF-FCVI a donné son soutien à une équipe afin qu'elle puisse assister à une formation sur le cadre de mesure de performance de l'INTOSAI, puis présenter ce cadre à la direction, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour 2015. Une équipe composée de cinq représentants de l'ISC a participé à un stage sur les techniques de gestion et une délégation de cinq cadres supérieurs a effectué un voyage d'études au Canada portant sur la surveillance du gouvernement.



Des mentors de la CCAF-FCVI et du BVG de l'Alberta travaillant avec l'équipe du Vietnam.

PARTENAIRES INTERNATIONAUX : INTOSAI, IDI ET ASSOCIATIONS RÉGIONALES D'ISC

INTOSAI	Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (ISC)
IDI	Initiative de développement de l'INTOSAI
WGEA	Groupe de travail sur l'audit environnemental de l'INTOSAI
GIZ	Agence allemande d'aide au développement
SECO	Agence suisse d'aide au développement

AFROSAI-E	ISC d'Afrique anglophone
CREFIAF	ISC d'Afrique francophone subsaharienne
ASOSAI	ISC d'Asie
ASEANSAI	ISC d'Asie du Sud-Est

OS #3 - DÉPENSES TOTALES	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015	EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014
PROGRAMME INTERNATIONAL	1 794 983 \$	1 840 037 \$

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS – 2014-2015

Cibles 2014-2015	Résultats 2014-2015	Résultats clés 2011-2015
Finaliser la transition vers la nouvelle <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>.	En juillet 2014, les membres ont approuvé les Statuts de prorogation et le nouveau Règlement intérieur. En septembre, le certificat de prorogation a été délivré à la CCAF-FCVI.	Communications avec les membres 59 messages courriels depuis avril 2011
Continuer et terminer le processus de planification stratégique.	En mars 2015, le conseil a approuvé le nouveau Plan stratégique pour 2015-2020.	
Continuer de surveiller et gérer les risques, en mettant particulièrement l'accent sur le plan de financement et la stratégie nouvellement élaborés.	L'analyse des risques du nouveau Plan stratégique a été effectuée et les résultats ont été présentés au Conseil. La direction continue à surveiller les risques cernés au niveau national et international. La politique concernant la réserve a été élaborée, et le financement en cas d'imprévu a été mis en œuvre pour composer avec les risques financiers potentiels.	
Continuer d'améliorer le site Web afin de rehausser l'expérience et la navigation des utilisateurs en remaniant la conception et la mise en page et en donnant un nouvel aspect aux communications, y compris au rapport annuel et à d'autres produits de la CCAF-FCVI.	Les sections « Audit de performance » et « À propos de nous » ont été revues et mises à jour. Nous avons élaboré le nouveau format pour le rapport annuel de 2013-2014 (voir commentaires additionnels ci-dessous), ainsi qu'une nouvelle allure infographique pour le <i>Bulletin de Vigie Audit</i>.	
Terminer l'élaboration de la version révisée du manuel pour les membres du conseil d'administration.	Le nouveau format pour le rapport annuel 2013-2014 a été mis en œuvre, ainsi que la publication en ligne du tout nouveau format du rapport annuel 2014-2015.	
Planifier et organiser 3 réunions du conseil d'administration et le nombre nécessaire de réunions de ses comités.	Révision et approbation par le conseil de 73 % du manuel pour les membres du conseil. Les dernières sections seront finalisées au cours du premier trimestre de 2015-2016.	Site Web de la CCAF-FCVI 38 227 visiteurs depuis 2011
Améliorer le processus de gestion de la performance pour la direction et le personnel.	Tenue de 4 réunions du conseil et de 17 réunions des comités du conseil.	
En mai 2014, le processus a été lancé auprès de la direction et du personnel.	En cours	
Élaborer/surveiller la planification de la relève et les besoins en développement des capacités et en perfectionnement professionnel, et y répondre.	Tenue de 4 réunions du conseil et de 17 réunions des comités du conseil.	
Mettre en œuvre une stratégie de financement concordant avec le nouveau plan stratégique.	La stratégie de financement a été élaborée; sa mise en œuvre est en cours.	
Affiner les propositions de valeur et préparer une stratégie de protocole d'entente afin de définir les relations avec les parties prenantes et leurs attentes.	Les propositions de valeur pour les parties prenantes ont été élaborées. Un protocole d'entente a été élaboré (en cours de finalisation) avec le principal groupe de parties prenantes.	
Examiner et revoir, au besoin, le guide à l'intention des employés et obtenir leur engagement à s'y conformer.	En décembre 2014, les employés ont accepté le code d'éthique et signé la déclaration à l'égard des conflits d'intérêts.	
Effectuer l'audit annuel de 2013-2014.	L'audit a été effectué. Aucun problème n'a été relevé.	

Deux étudiants de Carleton remportent le *Prix Ronald C. Thompson* : Brianna Paterson-Sonnenburg (2015) et Joel Crawford (2014)

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus...



De gauche à droite – Nicole Wieczorek, vice-présidente des opérations et chef des services financiers; John Reed, vice-président, Audit de performance et Surveillance; Brianna Paterson-Sonnenburg, la récipiendaire du Prix de 2015; et Paul Lohnes, président-directeur général

Ronald C. Thompson, ancien président du conseil, CCAF-FCVI

Les membres approuvent les Statuts de prorogation et le nouveau Règlement intérieur

Lors d'une assemblée extraordinaire organisée le 8 juillet 2014, les membres ont approuvé les Statuts de prorogation et le nouveau Règlement intérieur de la CCAF-FCVI. L'équipe de gestion, avec l'aide des membres du conseil d'administration, a examiné les documents constitutifs et en a élaboré de nouveaux en vue de la transition vers la nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Celle-ci demandait à toutes les sociétés sans but lucratif constituées en vertu d'une loi fédérale de terminer leur transition avant le 17 octobre 2014; la CCAF-FCVI a reçu son certificat de prorogation le 9 septembre.

Les nouveaux Statuts et Règlement intérieur sont affichés sur le site Web de la CCAF-FCVI.



Lancement du nouveau plan stratégique et célébration du 35^e anniversaire de la CCAF-FCVI

La CCAF-FCVI a souligné un jalon important en février 2015 – 35 ans d'activités! L'organisation entame les cinq prochaines années avec un nouveau plan stratégique qui la mènera jusqu'en 2020. [Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur ce plan stratégique, ainsi que sur l'historique de la CCAF-FCVI.



L'équipe de la CCAF-FCVI

Rangée arrière :

Caroline Jorgensen, James Oulton, Barbara Dumont, Pierre Fréchette, Julien Raynaud

Rangée du milieu :

John Reed, Paul Lohnes, Nicole Wieczorek, Enza Santalucia, Yves Gauthier

Rangée avant :

Lynne Casiple, Eveline Callupe, Carine Turay, Kate Gertz

Nos associés

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1 : Recherche, méthodologie et produits d'information

Faire progresser le savoir, les connaissances et les pratiques en menant des recherches, en élaborant des méthodes et en fournissant des renseignements opportuns sur les normes et les pratiques

CIBLES POUR 2015-2016

1.1 Mener des recherches afin d'améliorer les connaissances et de stimuler l'innovation dans les domaines de l'audit de performance, de la surveillance et de la reddition de comptes. ✦ Mener des consultations auprès des membres, des universitaires et autres parties prenantes afin de déterminer les thèmes de recherche possibles pour un programme de recherche pluriannuel. ✦ Publier deux documents d'information : • Auditer les PPP; • thème à déterminer.	1.2 Élaborer et tenir à jour des outils méthodologiques et des produits d'information afin d'aider les auditeurs de performance à appliquer les normes professionnelles. ✦ Publier les numéros 3 et 4 de la collection Guides pratiques : • 3 – Audit de performance et égalité des sexes; • 4 – thème à déterminer. ✦ Publier les numéros 4 et 5 de la <i>Série « Pleins feux »</i>. Thèmes à déterminer. ✦ Mettre à jour la <i>Base de données de Vigie Audit</i> deux fois par mois. ✦ Publier quatre numéros du <i>Bulletin de Vigie Audit</i>. ✦ Élargir <i>Vigie Audit</i> pour inclure des communautés d'audit de performance membres de la CCAF-FCVI.	1.3 Élaborer et tenir à jour des outils méthodologiques et des produits d'information afin d'aider les membres d'organisme de surveillance. ✦ Élaborer et améliorer le site Web à l'égard des produits d'information destinés aux comités des comptes publics (CCP). ✦ Publier une version revue et corrigée des <i>Attributs d'un comité des comptes publics efficace</i>. ✦ Revoir la collection existante de produits d'information destinés aux CCP.
---	---	--

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 : Éducation et perfectionnement professionnel

Renforcer les connaissances et les compétences des auditeurs de performance et des membres d'organes de surveillance en organisant des activités d'apprentissage et de développement des capacités.

CIBLES POUR 2015-2016

2.1	Élaborer, tenir à jour et organiser des cours et des activités d'apprentissage en ligne à propos des compétences et des normes professionnelles pour les auditeurs de performance au Canada.	2.2	Élaborer et organiser des ateliers et des activités d'apprentissage en ligne afin de contribuer au renforcement des organes de surveillance au Canada.	2.3	Élaborer et organiser des stages, des activités de mentorat, des cours et des ateliers pour les membres des institutions supérieures de contrôle (ISC) des pays en développement partenaires.	2.4	Élaborer et organiser des ateliers et d'autres activités de soutien pour les organes de surveillance dans les pays en développement partenaires.	2.5	Encourager l'utilisation d'outils et de méthodes pour la mesure de la performance, l'établissement de rapports et l'assurance de la qualité dans les bureaux d'audit.
✦ Revoir et mettre à jour le cours Rédaction de rapports d'audit. ✦ Organiser des présentations de cours sur l'audit de performance selon la demande (cible : 8 présentations). ✦ Élaborer un module de formation en fonction de l'analyse des besoins. ✦ Élaborer et dispenser du matériel d'apprentissage en ligne portant sur l'audit de performance (thèmes à déterminer).	✦ Effectuer une évaluation des besoins en matière d'apprentissage et de formation pour les CCP au Canada. ✦ Regrouper les ateliers existants destinés aux CCP dans un seul programme global d'apprentissage en ligne et en salle de classe. ✦ Revoir et mettre à jour les ateliers existants destinés aux CCP. ✦ Organiser des ateliers destinés aux CCP en fonction de la demande formulée par les CCP et les bureaux du CCVL (cible : 4 présentations). ✦ Évaluer le besoin et la demande pour l'organisation de séances d'apprentissage destinées aux organismes de surveillance du secteur de l'audit municipal et des comités d'audit du secteur public.	✦ Clôturer les stages des 4 boursiers de l'édition 2014-2015 – mai 2015. ✦ Commencer les stages des 8 boursiers de l'édition 2015-2016 : • Cameroun (2) • Ghana (2) • Tanzanie (2) • Vietnam (2) ✦ Effectuer le suivi au sujet de la formation en audit environnemental donnée au Ghana en mars 2015 – détermination et soutien des audits – avec la participation du Ghana, de la Tanzanie et du Cameroun. ✦ Animer les modules 2 et 3 de l'atelier sur l'audit de performance en Tanzanie – dont l'accent porte essentiellement sur l'audit des industries d'extraction – avec la participation de la Tanzanie, du Cameroun et du Ghana. ✦ Faire le suivi sur la présentation pilote du cours sur l'audit de performance donné au Vietnam en 2014. Élaborer des séances de cours de niveau intermédiaire.	✦ Organiser des séances d'orientation à l'intention des nouveaux membres élus des CCP en Tanzanie, et faire le suivi sur la formation précédente donnée au Ghana. ✦ Faire le suivi du plan du voyage d'études et organiser la formation à l'intention des membres du comité du budget et des finances de l'Assemblée nationale du Vietnam. ✦ Continuer le soutien fourni au sujet de l'élaboration d'une stratégie pour les communications et les relations entre parties prenantes au Cameroun, au Ghana et en Tanzanie.	✦ Soutenir la formation et la mise en œuvre à l'égard du cadre de mesure de performance de l'INTOSAI dans les ISC du Cameroun, du Ghana, de la Tanzanie et du Vietnam, ainsi que l'intégration de la mesure de la performance dans les rapports annuels des ISC. ✦ Faire le suivi sur l'examen de la qualité effectué en 2014 au Ghana et en Tanzanie. ✦ Assurer la formation des boursiers sur le cadre de mesure de performance de l'INTOSAI afin d'appuyer la diffusion des connaissances sur l'outil dans leur ISC.					

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3 : Partage des connaissances et réseautage

Favoriser les échanges et le réseautage entre membres, partenaires et parties prenantes afin d'encourager la collaboration, le partage des connaissances et les discussions sur des sujets d'intérêt commun.

CIBLES POUR 2015-2016

3.1 Encourager et stimuler les activités de partage de l'information et les possibilités de réseautage pour permettre aux auditeurs, aux législateurs et aux autres parties de partager leurs connaissances, leurs outils et leurs compétences sur les divers enjeux et pratiques. ✦ Soutenir la planification et la mise sur pied du Symposium annuel du CCVL sur l'audit de performance. ✦ Soutenir la planification et la mise sur pied des conférences annuelles du CCCCP et du CCVL. ✦ Planifier et tenir la deuxième édition du Forum national sur l'audit municipal. ✦ Planifier des activités afin de souligner le 35^e anniversaire de la CCAF-FCVI. ✦ Continuer à offrir la Bourse d'études en mémoire de Ronald C. Thompson.	3.2 Améliorer la collaboration, l'harmonisation et le partage des connaissances entre les partenaires, les ISC et leurs organisations régionales. ✦ Participer aux réunions de planification annuelle des associations régionales d'ISC (AFROSAI-E, CREFIAF, ASEANSAl) et faire le suivi au sujet des occasions communes. ✦ Améliorer les connaissances et les compétences dans des domaines stratégiques comme le cadre de mesure de performance et le contrôle de la qualité grâce à la collaboration avec INTOSAI et son Initiative de développement, et AFROSAI-E. ✦ Lancer des initiatives conjointes avec les bureaux d'audit législatif de la Norvège, de la Suède et des Pays-Bas dans les domaines comme l'audit des industries de l'extraction et la stratégie de communication avec les parties prenantes. ✦ Soutenir la participation des ISC partenaires aux activités régionales et internationales.
---	---

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4 : Durabilité et reddition de comptes

Être une organisation durable qui possède les ressources adéquates et qui rend compte à ses membres, ses partenaires et ses parties prenantes.

CIBLES POUR 2015-2016

4.1	Diversifier les sources et les types de financement et de soutien en nature et nouer des partenariats de collaboration au Canada et à l'étranger.	4.2	Développer et renforcer continuellement les ressources humaines de l'entité ainsi que sa capacité organisationnelle.	4.3	Améliorer la connaissance, la compréhension et l'utilisation des produits et services de la CCAF-FCVI.	4.4	Élaborer et mettre en œuvre un cadre pour la mesure de la performance organisationnelle et la présentation d'un rapport à cet égard.
	✦ Établir des conventions d'affiliation, des ententes de financement ou des protocoles d'entente avec les principales parties prenantes et surveiller les ententes en vigueur. ✦ Rechercher et favoriser des occasions de partenariat avec le monde universitaire et autres institutions dans le but de soutenir un programme de recherche pluriannuel. ✦ Rechercher des occasions pour élaborer un nouveau programme international pluriannuel.		✦ Mettre en œuvre le plan des RH conformément au nouveau plan stratégique, y compris la formation du personnel, son évaluation, son avancement et la planification de la relève. ✦ Entreprendre une campagne de recrutement afin d'obtenir de nouveaux associés (collaborateurs). ✦ Déterminer les besoins en RH pour mener à bien les programmes de la CCAF-FCVI et obtenir des contributions en nature.		✦ Mettre en œuvre la stratégie globale de communication et de marketing. ✦ Procéder à la refonte du site Web afin qu'il corresponde au nouveau plan stratégique et à la nouvelle stratégie de communication et de marketing. ✦ Élaborer une stratégie concernant les relations avec les parties prenantes afin de promouvoir les produits et activités de la CCAF-FCVI.		✦ Mettre en œuvre le nouveau cadre de mesure de la performance, harmonisé au nouveau plan stratégique. ✦ Procéder à la refonte du format du rapport annuel, harmonisé au nouveau cadre de mesure de performance; et le publier à l'intention des membres. ✦ Planifier et tenir 3 réunions du conseil, et le nombre requis de réunions des comités du conseil.

Notre vision...

Être reconnue comme un leader mondial du savoir dans le domaine de l'audit de performance.

Notre mission...

Encourager et consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage des connaissances.

C'est avec plaisir que nous vous présentons en annexe les états financiers de la CCAF-FCVI pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard.

Dans le présent rapport, nous décrivons la performance financière de l'organisation à l'intention de nos membres et des parties prenantes, et partageons quelques réflexions sur l'avenir. Nous y abordons les éléments importants, les fluctuations et les changements dans les politiques pouvant influencer sur la présentation de nos états financiers.

Le conseil d'administration assure la surveillance des états financiers par l'intermédiaire du Comité d'audit et des finances, qui compte six membres, dont le président du conseil. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur externe avant l'audit, pendant celui-ci et à la fin du processus. Il se réunit aussi à huis clos pour discuter de l'audit, des politiques et des contrôles internes, de la gestion des risques et de toute autre question liée aux finances ou à la préparation du rapport. Le Comité recommande au conseil d'administration l'approbation des états financiers audités.

L'auditeur externe, à savoir le cabinet Collins Barrow Ottawa *s.r.l.*, a indiqué au comité qu'il n'existe aucun problème de contrôle interne à signaler et a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la CCAF-FCVI.

Les états financiers annexés à ce rapport ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et audités par le cabinet Collins Barrow conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

FINANCEMENT ET REVENUS

En tant qu'organisation reposant sur l'adhésion de membres, notre financement annuel provient essentiellement de ces derniers. Cela dit, nous continuons à nous concentrer sur l'optimisation de nos ressources, tout en recherchant des solutions afin que notre travail serve d'autres communautés, qui à leur tour nous fournissent un financement. À titre d'organisation à but non lucratif financée principalement par ses membres, ainsi que par des subventions et des contributions, nous avons la chance d'avoir pu disposer au cours des 35 dernières années d'un financement de base stable et constant fourni par nos partenaires et organisations membres, notamment la communauté d'auditeurs législatifs des paliers fédéral et provincial, ainsi que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).

Outre les cotisations et les contributions mentionnées ci-dessus, nous recevons aussi un important soutien en nature de la part des membres de la communauté des auditeurs législatifs et autres, en particulier pour notre programme international.

Au cours des deux dernières années, la CCAF-FCVI a pu augmenter ses programmes en raison d'une contribution additionnelle en ressources humaines, fournie en nature par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Les sources de revenus de la CCAF-FCVI étant demeurées relativement stables au cours de la dernière année, nous n'avons enregistré dans l'ensemble qu'une faible baisse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent, notamment une baisse dans les revenus provenant des cours en audit de performance, dont la demande est cyclique.

Pour son programme international, la CCAF-FCVI reçoit actuellement une contribution de 8,8 M\$ du MAECD pour la période comprise entre 2012 et 2017. Voilà 35 ans qu'en collaboration avec les bureaux canadiens d'audit législatif et d'autres partenaires, la CCAF-FCVI mène à bien ce programme financé par le MAECD. Le programme actuel se concentre sur quatre pays, à savoir le Ghana, la Tanzanie, le Cameroun et le Vietnam, ainsi que sur leur région respective. Alors que nous amorçons maintenant la troisième année du programme, la direction commence à réfléchir à l'élaboration d'une nouvelle entente de programme afin de continuer à bâtir sur les

réussites accomplies jusqu'ici dans le cadre de ce programme. Les revenus issus du budget du programme international, qui comprennent une contribution aux frais généraux, ont diminué de 2 % par rapport à l'an dernier.

DÉPENSES

L'équipe de gestion de la CCAF-FCVI tient à cœur de gérer avec prudence les ressources de l'organisation tout en mettant en œuvre des programmes et des services qui procurent une valeur ajoutée à ses membres. À la suite de la faible baisse dans les revenus, l'équipe de gestion a revu ses dépenses au cours de l'exercice et a réussi à les réduire de 4 %. Cette réduction a été réalisée en accroissant l'efficacité des dépenses et en reportant quelques activités. Les membres ont continué à recevoir d'excellents produits et services comme le témoigne ce rapport annuel, y compris la publication d'un guide pratique sur l'audit de la surveillance, le deuxième de la série des guides pratiques.

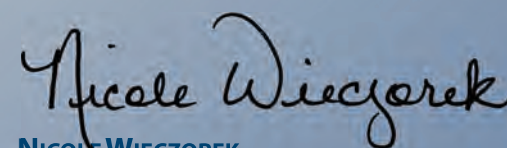
SITUATION DE L'ACTIF NET

Toute organisation doit composer avec des risques et des défis qui pourraient avoir une incidence négative sur sa situation financière au fil du temps. Une gestion financière prudente des ressources de la CCAF-FCVI constitue un élément important de toute stratégie visant à veiller à ce que la CCAF-FCVI possède les ressources adéquates en cas d'imprévus.

L'actif net de la CCAF-FCVI a connu une augmentation, se chiffrant à 734 015 \$ au 31 mars 2015. Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration et la direction ont revu la politique sur les réserves pour s'assurer non seulement qu'elle permet de mettre la CCAF-FCVI à l'abri contre les éventuels impondérables financiers, mais aussi qu'elle permet la croissance et la durabilité de l'organisation. Le nouveau plan stratégique de la CCAF-FCVI ayant été approuvé par le conseil en février 2015, cet examen arrive à point nommé et contribuera à établir la surveillance budgétaire nécessaire pour que l'on puisse gérer les importants investissements dans de nouveaux programmes et services pour les membres.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous continuons d'agir avec prudence, conscients de l'environnement économique et financier actuel qui contraint les entités du secteur public à faire plus avec moins et c'est avec enthousiasme que nous travaillerons avec notre conseil d'administration, nos membres et autres parties prenantes à la mise en œuvre au cours des cinq prochaines années de notre nouveau plan stratégique, de notre nouvelle mission et de notre nouvelle vision.



NICOLE WICZOREK

Vice-présidente des opérations et
chef des services financiers



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

CCAF-FCVI Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la CCAF-FCVI Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CCAF-FCVI Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CCAF-FCVI Inc. au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations correspondantes retraitées

Nous avons aussi audité le changement de méthode comptable décrit à la note 7 afférente aux présents états financiers appliqué pour retraiter les informations correspondantes de l'exercice clos le 31 mars 2014. À notre avis, les ajustements ont été correctement effectués.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 juillet 2015

Ottawa (Ontario)

CCAF-FCVI Inc.
État de la situation financière

31 mars

2015

2014

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	912 483 \$	1 220 285 \$
Créances	36 096	55 271
Montants à recevoir de l'État	39 377	42 289
Fonds dépensés – Programme international (note 4)	5 497	-
Frais payés d'avance	33 469	33 805

	1 026 922	1 351 650
--	------------------	-----------

Immobilisations corporelles (note 2)

	-	11 199
--	---	--------

	1 026 922 \$	1 362 849 \$
--	---------------------	--------------

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer	292 907 \$	439 136 \$
Produits reportés (note 3)	-	35 396
Fonds non dépensés – Programme international (note 4)	-	185 609

	292 907	660 141
--	----------------	---------

Actifs nets

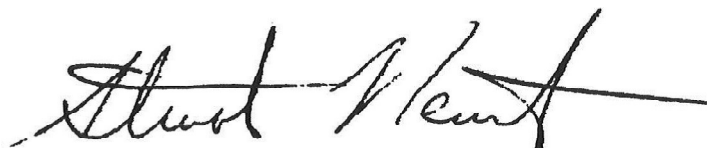
Actifs nets non-affectés	734 015	702 708
--------------------------	----------------	---------

	1 026 922 \$	1 362 849 \$
--	---------------------	--------------

Approuvé au nom du Conseil :



Administrateur



Administrateur

CCAF-FCVI Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars	2015	2014
Produits		
Cotisations et contributions des membres (note 7)	1 226 297 \$	1 283 958 \$
Fonds du Programme international (note 4)	1 934 945	1 975 366
Audit de performance – formation	93 038	106 038
Intérêts	8 554	12 237
Total des produits	3 262 834	3 377 599
Charges de programmes directes (note 5)		
Audit de performance – programmes et services (note 7)	569 773	615 611
Audit de performance – formation	58 778	90 989
Surveillance - programmes et services	165 123	172 949
Programme international	1 794 983	1 840 037
	2 588 657	2 719 586
Frais généraux (note 5)		
Gestion d'entreprise	334 908	331 211
Services de soutien et autres	296 763	304 483
Amortissement des immobilisations corporelles	11 199	11 198
	642 870	646 892
Total des charges	3 231 527	3 366 478
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	31 307	11 121
Actifs nets , au début de l'exercice	702 708	691 587
Actifs nets , à la fin de l'exercice	734 015 \$	702 708 \$

CCAF-FCVI Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	31 307 \$	11 121 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 199	11 198
	42 506	22 319
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances	19 175	(26 451)
Montants à recevoir de l'État	2 912	(6 127)
Fonds dépensés – Programme international	(5 497)	-
Montants à recevoir du Fonds du Programme international	-	381 602
Frais payés d'avance	336	(17 508)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(146 229)	159 326
Produits reportés	(35 396)	(7 888)
Fonds non dépensés – Programme international	(185 609)	63 176
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(307 802)	568 449
Trésorerie, au début de l'exercice	1 220 285	651 836
Trésorerie, à la fin de l'exercice	912 483 \$	1 220 285 \$

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2015

Nature et raison d'être de l'organisation

La CCAF-FCVI Inc. a été créée en 1980 par des lettres patentes déposées aux termes des dispositions de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 9 septembre 2014, elle a obtenu sa prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (« Loi OBNL »).

Comme il est stipulé dans ses Statuts de prorogation en vertu de la Loi OBNL, la CCAF-FCVI a pour intention de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public au Canada et à l'étranger. Ainsi, elle propose aux auditeurs du secteur public et aux membres de comités de surveillance parlementaire des possibilités en matière de formation, de recherche et de développement des capacités, et elle les aide à collaborer avec les autres agents publics pour la mise en place d'un gouvernement responsable. Ses produits et services sont largement appréciés, cités en exemple et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres agents publics, au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la CCAF-FCVI, y compris un apport affecté aux frais généraux, provient du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), anciennement l'Agence canadienne de développement international, comme nous le précisons à la note 4 des présents états financiers. En outre, la CCAF-FCVI tire d'un seul membre environ 52 % du total des produits obtenus en guise de cotisations ou contributions de membres. Afin de poursuivre ses activités au niveau actuel, elle a besoin de maintenir ces sources de revenus.

La CCAF-FCVI a été organisée et fonctionne aux fins décrites plus haut; par conséquent, elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2015

Utilisation d'estimations (suite)

Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer la juste valeur initiale des instruments financiers; estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer le montant des cotisations obtenues et différées en vertu de l'entente de contribution de la CCAF-FCVI et des autres ententes de financement; et estimer les apports en nature qui sont comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour la CCAF-FCVI un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie (ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier).

Évaluation des instruments financiers

La CCAF-FCVI évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance le cas échéant.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les créances, les montants à recevoir de l'État et les fonds dépensés dans le cadre du Programme international. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs, les charges à payer et les fonds non dépensés du Programme international. La CCAF-FCVI n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Résumé des principales méthodes comptables**31 mars 2015**

Instruments financiers
(suite)*Coûts de transaction des instruments financiers*

La CCAF-FCVI comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats portant sur la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Constatation des produits

La CCAF-FCVI utilise la méthode des reports pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsque ces montants sont reçus, ou ils sont constatés comme créances, si le montant à recevoir est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés avec le passage du temps. Les produits d'intérêts grevés d'affectations d'origine externe, le cas échéant, sont initialement différés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Le montant de la cotisation des membres est établi annuellement. Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits provenant des séances de formation en audit de performance sont constatés dans l'exercice au cours duquel les produits et services sont rendus ou vendus.

Apports en nature

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, une organisation peut choisir de comptabiliser des apports reçus en nature, mais seulement lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, lorsque les services en question sont utilisés dans l'exercice normal des activités de l'organisation et lorsque les services donnés auraient dû être achetés à défaut d'un apport. Les membres et autres contributeurs consacrent une quantité importante d'heures à certaines activités de la CCAF-FCVI et ils absorbent eux-mêmes les coûts connexes. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la CCAF-FCVI mais, dans certains cas, il n'est pas possible d'en déterminer de façon raisonnable la juste valeur ni l'étendue. Certains apports en nature sont du travail bénévole. Comme la CCAF-FCVI n'achèterait pas autrement ces services, ces apports en nature ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Quant aux dons en nature qui seraient autrement achetés par la CCAF-FCVI s'ils n'avaient pas été contribués (et dont la juste valeur et l'étendue peuvent être déterminées de façon raisonnable), ils sont comptabilisés dans les états financiers.

CCAF-FCVI Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2015

**Apports en nature
(suite)**

L'avantage procuré par l'apport est inclus dans les produits, puis contrebalancé par une charge n'ayant aucune incidence sur l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles – comprenant les meubles, l'équipement de bureau et les améliorations locatives – sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des meubles et de l'équipement de bureau est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement des améliorations locatives est calculé sur une base linéaire sur la période restante du bail en fonction de la date d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel à long terme pour la CCAF-FCVI, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est passée en charge. Une moins-value n'est pas récupérée dans un exercice subséquent.

Les immobilisations incorporelles – c'est-à-dire les logiciels – sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Coûts de développement

La CCAF-FCVI crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites dans la « Nature et raison d'être de l'organisation ». Le prix d'achat ou les frais d'utilisation de ces articles sont généralement fixés de telle sorte à permettre de recouvrer les coûts directs. Les coûts de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ventilation des charges

Les charges sont classées par fonctions dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Elles sont ventilées entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectes. La CCAF-FCVI ne répartit pas ses frais généraux – gestion d'entreprise, services de soutien et autres charges – entre ses autres catégories de charges.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

1. Trésorerie

La CCAF-FCVI possède deux comptes auprès d'une banque à charte canadienne. La majeure partie du solde de trésorerie est conservée dans un compte de placement affaires, portant intérêt à un taux variable basé sur un accord de taux d'intérêt progressif. Au 31 mars 2015, le solde du compte de placement affaires est de 777 558 \$ (2014 – 1 019 167 \$) avec un taux d'intérêt moyen d'environ 1 % (2014 – taux d'intérêt moyen d'environ 1 %). L'autre compte est un compte caisse portant un taux d'intérêt nominal variable ne dépassant pas le moindre des taux suivants : 0,35 % ou le taux préférentiel de la banque moins 3 % (2014 – le moindre de 0,35 % ou du taux préférentiel de la banque moins 3 %). Le solde de trésorerie portant intérêt à un taux nominal, s'il en est, au 31 mars 2015 s'élève à 134 925 \$ (2014 – 201 118 \$).

2. Immobilisations corporelles

	2015			2014		
	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives	33 358 \$	33 358 \$	- \$	33 358 \$	22 159 \$	11 199 \$

3. Produits reportés

Les produits reportés comprennent des cotisations et autres contributions de membres s'appliquant à des exercices subséquents, lesquelles sont résumées ci-dessous :

	2015	2014
Cotisations	- \$	15 667 \$
Contributions de membres	-	19 729
	- \$	35 396 \$

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

4. Fonds du Programme international

La CCAF-FCVI coordonne un programme conçu pour bâtir les capacités et renforcer l'efficacité dans le domaine de l'audit de performance dans les institutions supérieures de contrôle (« ISC ») des pays en développement visés. Toujours dans le cadre de ce programme, elle contribue aussi à l'amélioration du leadership et de la capacité des comités de surveillance parlementaire et au renforcement de la coordination et du partage d'information entre donateurs, les ISC et les associations régionales de celles-ci. En partenariat avec un réseau d'experts canadiens, la CCAF-FCVI offre des activités de développement des capacités, y compris un programme de bourses d'études permettant un stage de formation dans un bureau d'audit canadien; des ateliers dans les pays visés et leurs régions; et différentes activités ciblées de formation et de mentorat.

Les coûts du Programme international sont financés par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), anciennement l'Agence canadienne de développement international avec des apports en nature d'experts canadiens provenant du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux partenaires, de la CCAF-FCVI, de bureaux d'audit municipaux, ainsi que de la part de parlementaires et de Canadiens. Le MAECD se charge des coûts directs associés au programme et contribue aux frais généraux de la CCAF-FCVI. L'entente actuelle avec le MAECD est entrée en vigueur le 29 août 2012 et fournit le financement du programme totalisant 8 800 000 \$ au cours de la période se terminant le 31 décembre 2017. Le financement total au titre de l'entente non encore constaté comme produit au 31 mars 2015 s'élève à 4 088 019 \$ (2014 – 6 017 467 \$).

Les flux de trésorerie liés au programme sont comme suit :

	2015	2014
Montants non dépensés, au début de l'exercice	185 609 \$	122 433 \$
Avances du MAECD	1 743 839	2 038 542
	1 929 448	2 160 975
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux frais généraux	1 934 945	1 975 366
Montants (dépensés) non dépensés, à la fin de l'exercice	(5 497) \$	185 609 \$

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

5. Salaires et avantages sociaux

Le montant total des charges salariales et des avantages sociaux pour l'exercice 2015 s'élève à 1 384 394 \$ (2014 – 1 288 720 \$). Ce montant est réparti entre les diverses activités opérationnelles en fonction de l'utilisation des ressources, selon l'estimation de la direction.

	2015	2014
Audit de performance – programmes et services	314 096 \$	294 823 \$
Audit de performance – formation	3 082	2 580
Surveillance – programmes et services	120 069	103 436
Programme international	572 352	547 096
Gestion d'entreprise	248 108	210 493
Services de soutien et autres	126 687	130 292
	1 384 394 \$	1 288 720 \$

Pour l'exercice 2015, la CCAF-FCVI a modifié son assiette de répartition. Cela dit, dans certains cas, les chiffres correspondants de 2014 ont été ajustés en fonction de cette nouvelle assiette.

6. Obligations contractuelles

Le contrat de location pour les bureaux de la CCAF-FCVI vient à échéance le 28 février 2016 et l'engagement financier pour 2016 s'élève à 83 662 \$.

De plus, dans le cadre de son Programme international, la CCAF-FCVI a des loyers et des charges locatives à payer. Elle loue différents appartements sur une base mensuelle, et un de ses baux vient à échéance le 31 mai 2015, après quoi la location de l'appartement en question se fera au mois. Après la fin de l'exercice 2015, la CCAF-FCVI a négocié cinq baux pour la période du 1er septembre 2015 au 31 mai 2016. L'engagement financier concernant ces baux d'habitation s'élève à 58 100 \$ pour l'exercice 2016, et à 16 600 \$ pour l'exercice 2017.

CCAF-FCVI Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

7. **Apports en nature**

À compter de l'exercice 2015, la méthode comptable de la CCAF-FCVI a été modifiée en ce qui concerne la comptabilisation de certains apports en nature concernant des services reçus. Tel que permis par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, cette comptabilisation porte sur les apports en nature liés à des services qui, dans l'exercice normal des activités de l'organisation, devraient être achetés et pour lesquels la juste valeur et l'étendue peuvent être déterminées de façon raisonnable. La CCAF-FCVI a adopté cette nouvelle méthode comptable dans le but de mieux présenter l'envergure des résultats découlant de ses opérations, et d'optimiser sa transparence. Ce changement est mis en œuvre de façon rétroactive, et les chiffres correspondants de 2014 qui figurent dans les présents états financiers ont été ajustés pour en tenir compte.

Les apports en nature liés aux services et comptabilisés dans les présents états financiers s'élèvent à 170 466 \$ (2014 – 170 466 \$) et sont inclus dans les produits au compte « Cotisations et contributions de membres » et dans les charges au compte « Audit de performance – programmes et services », ce qui n'a aucune incidence nette sur les résultats de la CCAF-FCVI.

8. **Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque**

La CCAF-FCVI est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de la CCAF-FCVI au 31 mars 2015.

Dans le cadre de ses activités, la CCAF-FCVI ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé aux fins de négociations ou de transactions commerciales.

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses comptes fournisseurs et ses charges à payer.

Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses créances, et les fonds à recevoir pour son Programme international comme nous l'indiquons à la note 4 afférente aux présents états financiers. Bien que considéré comme non significatif, ce risque de crédit existe également en ce qui concerne les soldes de trésorerie de la CCAF-FCVI. Les soldes de trésorerie sont indiqués à la note 1.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2015

8. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque (suite)

Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du cours du change, à l'évolution des taux d'intérêt ou encore aux variations des prix ou des cours sur les marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'exposition de la CCAF-FCVI se situe notamment au niveau du risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Par risque de change, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation des cours du change sur les marchés. Les instruments financiers de la CCAF-FCVI sont en dollars canadiens. Par conséquent, la CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de change. Cependant, la CCAF-FCVI engage des dépenses en devises étrangères dans le cadre de ses activités internationales et de ce fait elle est exposée aux variations des cours des devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La CCAF-FCVI est exposée au risque de taux d'intérêt par des instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Comme elle ne détient aucun instrument financier à taux fixe, elle n'est pas assujettie à un risque de juste valeur. Par contre, elle détient des instruments financiers à taux variables, soit l'encaisse, comme nous l'indiquons à la note 1 afférente aux présents états financiers; la CCAF-FCVI est donc exposée à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Par risque de prix autre, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que les celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou encore par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de prix autre.

Évolution des risques

Par rapport à l'exercice financier terminé le 31 mars 2014, il n'y a eu aucun changement important dans les risques et concentrations auxquels est exposée la CCAF-FCVI.
